

DU

10

AOÛT

AU

14

SEPTEMBRE

CONCOURS PHOTO TOUS PUBLICS

FENÊTRE SUR LE QUARTIER

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture

Expositions 🐞 Lots à gagner

**Remise des prix le 16 octobre, 18h30 à l'école Léo Rousson
327 Rue Robert Schuman, 30000 Nîmes**

Retrouvez les modalités d'inscription et de participation sur

NIMESARTETHISTOIRE.FR

30 Gard
c|a.u.e

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



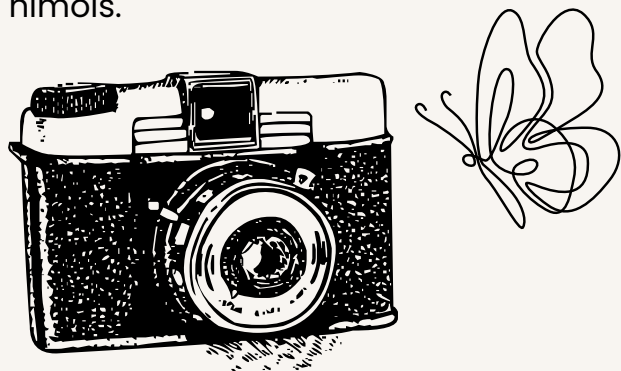
Concours photo tous publics 10/08/26 → 14/09/26 Règlement d'inscription et de participation

À l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture (JNA), le service Nîmes Ville d'art et d'histoire - en partenariat avec le CAUE du Gard - lance le concours photographique intitulé « **Fenêtre sur le quartier** ».

Cette première édition s'inscrit dans une double actualité : la mise en lumière du **patrimoine contemporain** dans les quartiers périphériques, ainsi que la célébration du **bicentenaire de la photographie**. À travers ce concours, les participants sont invités à porter un regard personnel sur l'architecture, les paysages urbains et les lieux de vie qui composent les quartiers de la ville, souvent méconnus mais riches d'histoires, d'usages et d'identités.

Photographier un quartier, c'est **révéler les liens entre les habitants et leur environnement**, saisir les détails qui racontent une époque, une architecture, une manière d'habiter la ville. Une façade, une fenêtre, un jeu de lumière, un espace public, une silhouette architecturale ou encore une scène de vie peuvent devenir les témoins sensibles d'un patrimoine vivant.

Ouvert aux **photographes professionnels**, aux **amateurs** et aux **jeunes publics**, « Fenêtre sur le quartier » souhaite encourager la créativité, la curiosité et le regard de chacun sur les patrimoines du quotidien. Les photographies sélectionnées par le jury feront l'objet d'une exposition présentée tout au long du mois d'octobre dans divers lieux. Les lauréats seront récompensés lors d'une remise des prix, valorisant la diversité des regards portés sur les quartiers nîmois.



Article 01 - Conditions de participation

Le concours est gratuit, ouvert à toute personne physique, mineure ou majeure, habitant ou scolarisée dans le Gard. Trois catégories sont proposées :



Catégorie 1 - Photographes professionnels

Ouverte aux photographes exerçant à titre professionnel.



Catégorie 2 - Photographes amateurs

Ouverte à toute personne majeure pratiquant la photographie à titre de loisir.



Catégorie 3 - Jeunes publics

Ouverte aux participants de moins de 18 ans (avec autorisation parentale).

Chaque participant ne peut concourir que dans une seule catégorie. Toute candidature incomplète ou ne respectant pas les conditions énoncées pourra être écartée.

+ d'infos sur : nimesartethistoire.fr

Article 02 - Modalités / Règles du concours

Chaque participant ne peut présenter **qu'une seule photographie**. Celle-ci doit être réalisée sur le territoire de la commune de Nîmes. Les photographies devront illustrer le thème « Fenêtre sur le quartier » en valorisant la diversité des quartiers périphériques de l'écusson (centre-ville), en lien avec les préoccupations sociétales (écologie, mobilité, égalité, vivre-ensemble).

Les photographies devront être transmises au format .JPEG (haute définition, 20Mo), accompagnée :

- du bulletin d'inscription complété,
- d'un titre pour la photographie présentée,
- d'un court texte de présentation expliquant la démarche (limité à 250 caractères, espaces compris).

Chaque participant adressera sa production au service Ville d'art et d'histoire : isaline.portal@ville-nimes.fr La date limite de participation est fixée au **14 septembre à 12h00**.

Article 03 - Sélection des propositions

Les propositions seront examinées par un jury composé d'élus, de représentants des services de la Ville de Nîmes, ainsi que du CAUE30. Les principaux critères d'appréciation seront :

- Le respect du thème de l'édition,
- La qualité artistique de la proposition,
- L'originalité du regard porté sur le patrimoine,
- La qualité des textes,
- La pertinence du titre proposé.

Les décisions du jury sont souveraines.

Article 04 - Récompenses

Un prix sera décerné dans chacune des catégories. Les lauréats recevront des dotations offertes par les organisateurs et partenaires (ouvrages, invitations culturelles, etc.).

Dans chacune des catégories, 5 propositions seront sélectionnées et présentées dans une exposition organisée durant les JNA dans l'école Léo Rousson (du 16 au 18/10), puis durant le Mois de l'Architecture en Occitanie au sein du CAUE du Gard (du 19 au 31/10).

Article 05 - Droits d'auteur et valorisation

Les participants demeurent propriétaires de leurs œuvres. En participant au concours, ils autorisent, à titre gratuit et non exclusif, le service Nîmes Ville d'art et d'histoire et le CAUE du Gard à reproduire et diffuser, sans compensation financière, les photographies sélectionnées dans le cadre de la promotion du concours, des JNA et de leurs actions de valorisation du patrimoine, en mentionnant systématiquement le nom de l'auteur.

30
Gard
c|a.u.e

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
NÎMES



A decorative illustration of a branch with several leaves, rendered in a simple, stylized line-art style. The branch curves upwards and to the right, with leaves of varying sizes and orientations. The leaves are outlined with a single line, and some have a small internal line suggesting a vein. The overall style is clean and modern.

A line drawing of a person lying on their back, holding a camera up to their eye to take a picture. A butterfly is shown in flight above them.